

Centre
de services scolaire
du Lac-Saint-Jean

Québec 



**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ PARITAIRE EBP DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

Procès-verbal de la réunion du comité paritaire EBP FGA, tenue le 10 mai 2021 à 14h15 sur la plateforme Teams.

PRÉSENCES :

POUR LE CENTRE DE SERVICES

Jérôme Carette
Stéphanie Bonneau
Manon Lepage
Julie Truchon

POUR LE SYNDICAT

Claude Côté
Joël Gagné
Pascale Juneau
Dany Simard

ABSENCES :

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	MOT DE BIENVENUE	<p>Monsieur Joël Gagné souhaite la bienvenue aux membres du comité.</p> <p>Madame Julie Truchon est responsable du secrétariat.</p>	
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>Monsieur Joël Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue ; 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ; 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2020 ; 4. Ressources disponibles pour les EBP ; 5. Démarche d'aide – document officiel ; 6. Affaires nouvelles : <ol style="list-style-type: none"> 6.1 _____ 6.2 _____ 7. Levée de la rencontre. 	<p>L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par madame Pascale Juneau.</p> <p>Accepté à l'unanimité après l'ajout des points suivants :</p> <p>6.1 Concours ma plus belle histoire ;</p> <p>6.2 J'ose entreprendre ;</p> <p>6.2 Projet littéraire.</p>
3.	LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2020	<p>Madame Julie Truchon fait la lecture du procès-verbal.</p> <p>Suivis</p> <p>5. Règles budgétaires</p> <p>Madame Stéphanie Bonneau tient à apporter une correction au dernier procès-verbal en précisant que la ressource engagée à temps plein agit à titre d'enseignant orthopédagogue et non à titre d'orthopédagogue.</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal est proposée par Jérôme Carette.</p> <p>Acceptée à l'unanimité.</p>

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Madame Stéphanie Bonneau confirme que les règles budgétaires ont été présentées en CPPE et en assemblée générale.</p>	
4.	RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES EBP	<p>Madame Stéphanie Bonneau dresse le portrait des mesures disponibles pour les élèves à besoin particulier de la FGA.</p> <p>Elle précise que la mesure, <i>Accroche-toi en FGA</i>, a fait l'objet d'une bonification substantielle cette année. Elle donne des explications concernant la nouvelle mesure 15 168, <i>Partenariat stratégique pour le raccrochage scolaire</i>, qui vise principalement le raccrochage scolaire des élèves de 16 à 19 ans dans la poursuite d'une formation dans un milieu non institutionnel ou alternatif.</p> <p>En réponse à une question de madame Juneau, monsieur Jérôme Carette confirme qu'il s'agit d'une mesure dédiée.</p> <p>Des discussions s'ensuivent concernant l'application et la répartition de ces mesures budgétaires.</p> <p>Madame Pascale Juneau fait le parallèle entre le comité EHDAA au secteur jeune et le comité EBP et demande s'il en revient au comité de donner des lignes directrices concernant l'utilisation des mesures.</p> <p>Madame Stéphanie Bonneau explique que l'utilisation des mesures se traduit par des ajouts de services enseignants et que la répartition et la mise en place des mesures sont présentées en CPPE élargi, et ce afin de répondre aux besoins des milieux.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette propose que soit présenté au prochain comité le résultat de la consultation et la répartition des mesures.</p> <p>Madame Pascale Juneau demande si, dans le cadre du rôle et des responsabilités, le comité doit donner des orientations quant à la répartition des mesures.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		Après discussion, le comité recommande que la répartition des mesures se fasse après consultation du CPPE en favorisant l'ajout et le maintien de ressources enseignantes.	
5.	DÉMARCHE D'AIDE – DOCUMENT OFFICIEL	<p>Madame Stéphanie Bonneau présente les ajouts et modifications qui ont été faits au document de démarche d'aide suivant les recommandations et suggestions qui avaient été discutées lors de la dernière rencontre du comité EBP.</p> <p>Les membres du comité soulignent que le document de démarche d'aide est complet et bien présenté.</p>	
6.	AFFAIRES NOUVELLES		
6.1	CONCOURS MA PLUS BELLE HISTOIRE	<p>Monsieur Joël Gagné, au nom des membres du comité, tient à souligner l'excellent travail fait par madame Claude Côté dans le concours <i>Ma plus belle histoire</i>.</p> <p>Il mentionne que pour une troisième année consécutive l'équipe a reçu le prix Coup de pouce de la FSE et souligne la contribution significative de madame Côté dans ce projet.</p>	
6.2	J'OSE ENTREPRENDRE	<p>Madame Stéphanie Bonneau explique que le groupe de Goyer et madame Marie-Josée Lavoie ont gagné le prix au niveau régional du concours <i>J'ose entreprendre</i> avec leur projet <i>Dîner Panini</i>.</p> <p>Une activité récompense aura lieu dans les prochains jours pour souligner la réalisation de l'équipe.</p>	
6.3	PROJET LITTÉRATIE	Madame Stéphanie Bonneau présente le journal <i>l'Aide-mémoire</i> découlant du projet Littératie développé par madame Véronique Tremblay, enseignante à la	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		FGA. Elle précise que ce journal a été créé par les élèves du café l'Accès en partenariat avec Accès conditions vie Lac Saint-Jean.	
7.	LEVÉE DE LA RENCONTRE	Levée de la rencontre : 15h05	La levée de la rencontre est proposée par Joël Gagné. Acceptée à l'unanimité.

Julie Truchon, secrétaire de la rencontre

Madame Pascale Juneau, présidente
Syndicat de l'enseignement

Monsieur Jérôme Carette, directeur
Service des ressources humaines